

AVANT PROGRAMME DE LA REGATE D'AVIRON DE MER
« LA CASSERLANE »
DU DIMANCHE 19 SEPTEMBRE 2010

Championnat de la Ligue Côte d'Azur des Sociétés d'Aviron
Régate qualifiante pour le Championnat de France d'Aviron de mer
Dernière journée du championnat de Méditerranée d'Aviron de mer
Lieu : Base Nautique Loïs COUDERD -Corniche des Iles-Le Brusç
SIX FOURS LES PLAGES

ORDRE ET HORAIRES DES COURSES

COURSE 1 : 09h30-8000 mètres

FS4X + ; Quatre rameuses en couple femmes seniors (**course qualifiante**)
FS2X ; Deux rameuses en couple femmes seniors (**course qualifiante**)
FS1X ; Solo femme senior (**course qualifiante**)
FVA4X+ ; Quatre rameuses vétérans A en couple (**course qualifiante**)

COURSE 2 : 10h45-8000 mètres

HS4X+ ; Quatre rameurs en couple hommes seniors (**course qualifiante**)
HS2X ; Deux rameurs en couple hommes seniors (**course qualifiante**)
HS1X ; Solo homme senior (course qualifiante)
HVA4X+ ; Quatre rameurs en couple vétérans A (**course qualifiante**)

COURSE 3 : 12h00-6000 mètres

1^{er} Rideau (12h00)

HJ4X+ ; Quatre rameurs en couple juniors (**course qualifiante**)
FJ2X ; Deux rameuses en couples femmes juniors (**course qualifiante**)

2^{er} Rideaux (12h05)

FC4X+ Quatre rameuses en couple femmes cadettes (course open)
FC2X Deux rameuses en couple femmes cadettes (course open)
HC4X+ Quatre rameurs en couple hommes cadets (course open)
HC2X Deux rameurs en couple hommes cadets (course open)

COURSE 4 : 13h10-6000 mètres

1^{er} Rideau (13h10)

FV4+ ; Quatre rameuses en couple ou pointe femmes vétérans ou loisirs (course open)
HV4+ ; Quatre rameurs en couple ou pointe hommes vétérans ou loisirs (course open)
MS4X+ ; Quatre mixte FH en couple ou pointe vétérans ou loisirs (course open)

2^{em} Rideau (13h15)

FV2X. ; Deux rameuses en couple femmes vétérans ou loisirs (course open)
HV2X ; Deux rameurs en couple hommes vétérans ou loisirs (course open)
FV1X ; Solo femme vétérans ou loisir (course open)
HV1X ; Solo homme vétérans ou loisir (course open)

NOTA :# courses cadets, cadettes, mixtes entre club acceptées. Les rideaux sont supprimés ou maintenus en fonction du nombre d'engagés.

ATTENTION : Les horaires des courses ainsi que les parcours pourront être modifiés en fonction des conditions météorologiques. Présence indispensable du chef de bord de chaque bateau ,à la réunion de 8h15.

Régate d'Aviron de mer La CASSERLANE à SIX FOURS le 19 Septembre 2010
(suite avant programme F2)

Organisation : L'organisation est assurée par l'Aviron Club de Six Fours avec le soutien de la Ligue de la Côte d'Azur, le Comité Départemental du Var des Sociétés d'Aviron, Comité TPM Aviron, le Conseil Général du VAR, la Municipalité SIX FOURS LES PLAGES, la communauté d'agglomération TPM.

Coordination , renseignements: Paul LECONTE, adresse email:

avironclubdesixfours@cegetel.net

Tel et Fax : 04 94 34 15 85 Site : www.avironclubdesix-fours.fr

Lieu : Base Nautique Loïs COUDERC Le Brusç, Corniche des Iles, 83140 SIX-FOURS les Plages.

Accès : Sortie autoroute La Seyne ,prendre direction Six Fours Sanary par les Playes, arrivé en bordure de mer direction le Brusç, traverser le port direction le Gaou . La base est à droite. (voir carte jointe)

Réunion : des délégués de club et chefs de bords : Dimanche 19 septembre 2010 à **8h30 à la base nautique du Brusç**. Emargement des chefs de bord , attribution des dossards, carte du parcours.

Parcours : Les épreuves ont lieu dans la baie du Brusç et de l'archipel des Embiez classé NATURA 2000 . Nous demandons à tous les dirigeants, rameurs, accompagnateurs, de respecter l'environnement, ainsi que la réglementation de la navigation. Etre vigilant dans les chenaux d'accès au port du Brusç, de la base, du port des Embiez , du port de la Coudoulière.

Le parcours est un triangle de 8000 mètres pour les deux premières courses seniors, seniores, et un triangle de 6000 mètres pour les courses 3 et 4. Un parcours de sécurité est prévu en cas de fort vent.

Plan de circulation : Un plan sera présenté et fourni avec commentaires aux chefs de bord lors de la réunion.

Balisage : Bouées oranges à contourner dans le sens horaire

Départs : Donnés à partir d'un bateau au mouillage. Drapeaux et signalisations sonores

Arbitrage : L'arbitrage des courses sera effectué par des arbitres régionaux, fédéraux et nationaux. Un arbitre aux bouées, un arbitre de parcours, deux à l'arrivée, un starter sur « bateau fanion »

Jury : Désigné parmi les arbitres présents

Inscriptions aux courses qualifiantes : Engagements faits uniquement par Internet.

www.avironfrance.asso.fr-espace-club

Inscriptions aux courses open : idem ou par email

Inscriptions des étrangers : par email. : avironclubdesixfours@cegetel.net

Ouverture des engagements : dimanche 1 Août 2010 à 8h

Clôture des engagements : lundi 13 septembre 2010 à 16h

Modifications des engagements : Le remplacement d'une partie des rameurs engagés doivent être déclarés avant 8h30 au secrétariat sur l'imprimé officiel complètement renseigné (avec n° de licence)

Forfaits : Les équipages forfaits doivent également faire l'objet d'une déclaration sur imprimé avant 8h30.

Droits d'engagement : Néant

Indemnités : Néant

Licences : Les concurrents devront être en règle avec la licence »A « FFSA 2010.

Assurance : Chaque club doit assurer son matériel.

Régate d'Aviron de mer La CASSERLANE à SIX FOURS le 19 Septembre 2010
(suite avant programme F3)

Dossards : Fournis avec caution de 10€ .

Pesées : Inopinées des barreurs

Sécurité : La sécurité en mer sera assurée par plusieurs bateaux et une équipe de plongeurs qui suis des épreuves. Un poste de 1^{er} secours est prévu sur la base.

Maillots : Chaque concurrent devra courir sous les couleurs de sa société.

Matériel : Prêt de matériel possible en accord avec l'ACSF ou les clubs voisins.

Conformité des bateaux : Les bateaux doivent être conformes au code des courses d'aviron de mer, équipés : d'un bout de remorquage flottant de diamètre 8 minimum, lié au taquet avant, d'un gilet par équipier facilement accessible. **Il est recommandé d'avoir une ligne de vie de l'avant à l'arrière du bateau.**

Hébergement : A la charge de chaque association. Office du Tourisme de SIX-FOURS
04 94 07 02 21

Réception des attelages et stationnement : Les remorques et mini bus seront stationnés sur le parking extérieur de la base (parking de la mise à l'eau du Port) . Les véhicules des rameurs ou autres seront stationnés à l'extérieur.

Récompenses : Des coupes et des médailles récompenseront les vainqueurs.
Les récompenses seront remises lors de l'apéritif dînatoire.(14h15)

Le Comité d'organisation représenté par le Président de l'A.C.S.F
Paul LECONTE

